



JSTOR COLLECTION DE DROIT



© JSTOR

Titre

JSTOR collection de droit

Date

1876 -

Éditeur(s)

Ithaka

Support

Base de données en ligne

Type de document

Banque de données
Revue
Ouvrage

Périodicité

Mensuelle

Source du droit

Doctrines

Domaines du droit

Droit des pays étrangers (généralités)
Droit international et européen
Histoire du droit
Droit pénal et criminologie
Droit de l'environnement
Droit international économique
Philosophie du droit - Sociologie juridique
Droit des religions

Contenu

JSTOR est une base d'archives de périodiques académiques, d'ouvrages numérisés, d'images et de sources primaires.

- Les périodiques

Il ne s'agit pas d'abonnements courants mais de collections rétrospectives qui commencent au premier numéro du

périodique et dont la dernière parution est soumise à un embargo de 1 à 5 ans selon les titres.

En droit et criminologie, 150 titres de revues sont disponibles en texte intégral, relevant pour l'essentiel du droit des États-Unis, et dans une moindre mesure du Royaume-Uni, de l'Afrique, du Canada, des Pays arabes, de l'Allemagne et de la France.

Quelques exemples de titres :

- The American Journal of Comparative Law
- The American Journal of International Law
- The Cambridge Law review
- Harvard Law Review
- Human Rights Quaterly
- Journal of African Law
- Oxford Journal of Legal Studies
- The Supreme Court Review

L'essentiel des collections de droit est contenu dans les bouquets de revues Arts & Sciences 4 et dans une moindre mesure Arts & Sciences 6.

- Les ouvrages

JSTOR propose une collection d'ouvrages numérisés des grandes presses universitaires américaines (Princeton, Yale, Harvard, Cornell,...). En droit, près de 7 100 ouvrages sont disponibles en anglais, en espagnol et en allemand.

Clefs d'utilisation

Le feuilletage des collections («browse») :

Depuis la page d'accueil, le feuilletage est possible par :

- sujet,
- titre de revue ou d'ouvrage,
- éditeur,
- collection,
- image.

Les archives des revues se consultent intuitivement à partir de l'arborescence des années et des numéros, puis à partir des sommaires jusqu'aux articles dont on peut consulter les résumés ou l'intégralité au format pdf.

La recherche simple :

Entrer un mot-clé dans le champ de recherche principal de la page d'accueil.

La recherche avancée :

Possibilité de combiner plusieurs mots-clés avec les opérateurs booléens AND, OR, NOT et l'opérateur de proximité « NEAR » (5, 10 ou 15 mots).

Chaque mot-clé peut interroger, au choix : le texte intégral, le nom de l'auteur, le titre exact, le résumé ou la légende.

Possibilités d'ajouter des critères :

- de type de document,
- de date,
- de langue.

Possibilité de restreindre la recherche à une collection disciplinaire ou à un périodique spécifique.

Les liens de citation :

JSTOR propose pour chaque résultat des liens vers les articles cités dans ce document.

Notes

Certains titres de JSTOR sont également présents dans les collections d'autres bases de données de droit étranger comme HeinOnline et Brill, avec des états de collection différents.

Fiche documentaire mise à jour par Mathilde GUENOT (Bibliothèques de l'Université Toulouse Capitole)

Liens

<https://www.jstor.org/>

Fiche réalisée le 04/09/2012

Mise à jour le 02/07/2024

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#) 

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).